



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 08 Janvier 2019

## BUDGET 2019 DE LA SNCF

# DÉFINITIVEMENT INCOMPATIBLE AVEC LE SERVICE PUBLIC SNCF

**La présentation du budget de la SNCF pour l'année 2019 révèle un nouveau plan social massif avec plus de 2 400 suppressions d'emplois pour le Groupe Public Ferroviaire.**

**Dans le même temps, le chiffre d'affaires est en augmentation, les bénéfices prévus dépassent les 700 millions d'euros.**

4 ans de gel des salaires malgré des bénéfices de plusieurs centaines de millions d'euros et 2 000 suppressions d'emplois, voilà en substance la pilule de l'austérité que fait avaler le président de la SNCF chaque année aux cheminots.... Pour 2019, petite nouveauté, la pilule sera plus grosse !

Guillaume PEPY annonçait en septembre un plan stratégique de performance visant à préparer l'entreprise aux défis de l'ouverture à la concurrence ; les éléments contenus dans le budget 2019 vont encore réduire les possibilités pour la SNCF et les cheminots d'exercer les missions de service public qui leur sont dévolues.

Premier enseignement, le pacte ferroviaire va accroître la dette de SNCF Réseau puisque nous dépasserons allègrement les 50 milliards d'euros de dette, ceci malgré une hausse du chiffre d'affaires avec des commandes de régénération du réseau ferroviaire supplémentaires et un dividende de 537 millions d'euros versé par SNCF Mobilités.

En cause, le manque de subvention de l'État malgré les promesses du printemps et le recours à la sous-traitance qui représente un surcoût de 15 % par rapport à des travaux réalisés par les cheminots. Pour 2019, il faudrait, selon l'entreprise, recruter 750 emplois pour assurer la charge de travail ; 700 le seront en ayant recours aux entreprises sous-traitantes du BTP.

Par ailleurs, un effort de productivité – comprendre une dégradation des conditions de travail des cheminots – sera réalisé à hauteur de 575 emplois équivalents temps pleins (ETP).

Pour l'Epic de Tête, 4 % de productivité devront être réalisés avec la suppression de plus de 300 emplois dans les fonctions transverses, et notamment dans les Agences Paie et Famille.

70 embauches à la SUGE, 33 au service informatique et dans quelques autres services donneront au total moins 184 emplois sur ce périmètre.

A noter que les résultats sont excédentaires et que la direction de l'EPIC de tête préfère supprimer des emplois, puisque dans le même temps, elle va investir 15 millions d'euros dans des « start up ».



Pour la direction de SNCF Mobilités, nous sommes trop nombreux. Cela se traduit par la **suppression de 2 095 emplois** et par un **effort de productivité de 2 500 équivalents temps plein**.

Par activité, nous avons donc :

- TER et Transilien : - 827 emplois
- Voyages et Intercités : - 492 emplois
- Gares et Connexions : - 27 emplois
- Matériel : - 382 emplois
- Directions centrales : - 21 emplois
- Fret : - 346 emplois

Cependant, la direction nous annonce que l'entreprise se portera bien en 2019 puisqu'elle prévoit un **bénéfice net de plus de 700 millions d'euros pour un chiffre d'affaires atteignant les 35 milliards**.

**C'est donc encore une fois les cheminots et les usagers qui vont subir la politique de l'entreprise... des centaines de guichets, de gares, de lignes ferroviaires vont fermer alors que nous avons l'argent nécessaire dans les caisses pour remplir les exigences du service public.**

**Pour la Fédération CGT des Cheminots, il faut poursuivre et amplifier le processus revendicatif et la mobilisation qui ont été engagés tout au long de l'année 2018 pour l'emploi, les salaires, les conditions sociales des cheminots et le développement du service public SNCF.**

## F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
Email : .....



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :  
« Que fait la CGT ? »  
FAITES-LA !**

Nom du secteur: ..... Tél : .....  
Syndicat : ..... Tél : .....  
Nom du contact : .....  
Nom du syndiqué : .....